

## **Informations et orientations sur la préparation des cérémonies et hommages à l'occasion du 60° anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie en 2022**

Par le Comité Consultatif d'Action Civique et de Mémoire (CCACM)

### **Préambule :**

Depuis 2020, l'UNC - via le CCACM – sensibilise les fédérations départementales UNC et à travers elles les associations locales UNC sur la préparation du 60° anniversaire\* de la fin de la guerre d'Algérie.

Des accusations et tentatives de culpabilisation de la part de l'État algérien vis-à-vis de notre pays et de notre Armée, ainsi que des déclarations d'historiens français engagés, sur fond de relations mémorielles avec l'Algérie (incitation à l'excuse et à la repentance), ont occupé cette année le devant de la scène médiatique, via la résurgence des affaires Audin et Boudmendjel et la diffusion du rapport Stora (cf. dossier sur le site UNC National/rubrique CCACM). Il convient de dresser un point de situation pour éviter la propagation de fausses nouvelles ou déformations ...

Pour l'heure, la partie algérienne n'est – apparemment pas - partie prenante dans la préparation – en France – de la célébration de cet anniversaire !

Pour en faciliter la lecture et l'exploitation, le présent document comprend deux parties :

- Des **informations** recueillies lors d'une réunion de travail rassemblant un groupe de travail (GT) réunissant des représentants des organismes concernés (ONAC/VG, DPMA, Service Historique des Armées), d'associations mémorielles et d'anciens combattants (dont l'UNC) autour du chef de cabinet de madame Geneviève Darrieussecq (MIDARM).  
Elles sont relatives aux propositions de dates et de lieux de commémorations et à des activités envisagées dans le domaine mémoriel pour 2022. Elles ont été confirmées dans le CR de cette réunion.
- Des **orientations** - communiquées par les organismes cités supra - à destination des associations mémorielles et d'anciens combattants, relatives à leur implication dans la sensibilisation du milieu scolaire et du grand public en vue de la célébration de ce 60° anniversaire.

\* Il s'agit du terme officiel de cet anniversaire utilisé par la presse et les instances officielles françaises.

Contrairement à ce que certains présidents de fédérations UNC ont cru comprendre, ce terme - repris dans le communiqué de l'UNC pour la cérémonie du 5 Décembre 2021- n'est pas, pour autant, une reconnaissance par l'UNC de la date du 19 Mars 1962.

En effet, ce serait faire injure à toutes celles et à ceux qui ont œuvré pour que soient reconnus les droits des combattants ayant servi en Algérie de 1962 à 1964 et pour la mémoire des victimes civiles et militaires de cette période post-indépendance algérienne.

## **I) Des informations :**

### **Dates et lieux de commémorations au niveau national :**

- La tenue des cérémonies des trois journées nationales : 19 Mars (privilegiée par la FNACA), (25 Septembre. Hommage aux Harkis) et 05 Décembre (privilegiée par l'UNC) est confirmée.
- A la date du 19 mars, serait prévue l'inauguration du mémorial du Quai Branly rénové (actuellement en travaux.)

### **Une cérémonie nationale est envisagée :**

- soit le **16 octobre** (jour anniversaire de l'Inhumation du soldat inconnu d'AFN à la nécropole de ND de Lorette en 1974),
- soit le **18 Octobre** (jour anniversaire de la reconnaissance de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc),
- soit le **11 Novembre** (Hommage à tous les morts pour la France). Le lieu de cette **cérémonie nationale du 11 Novembre** (cf. supra) pourrait être la nécropole nationale de **ND de Lorette** ou **l'Hôtel national des Invalides**. Avec toute sa symbolique de mémoire combattante, le site des **Invalides fait l'unanimité\***.

\*Ainsi seront honorés tous les morts pour la France – civils et militaires, depuis 1830 à 1964 - et tournée une page d'histoire de notre pays (proposition de l'UNC).

Dans la pratique, la **décision finale reviendra au seul président de la République**.

Ce dernier a décidé - malgré la période de réserve électorale - de présider une cérémonie le 19 Mars 2022. Le lieu retenu n'est pas connu à ce jour ...

### **Une possible promotion spéciale dans les ordres nationaux et la Médaille militaire :**

- Cette proposition ne grèvera pas le contingent annuel de promotions et sera soumise au Président de la République et au Grand Chancelier de la Légion d'honneur : 50 Croix de la Légion d'Honneur, 10 Médailles militaires et 15 Croix de Ordre national du Mérite.
- Les candidatures seront soumises à des critères de sélection (faits de guerre/blessures de guerre) identiques à ceux des anciens combattants des deux Guerres Mondiales.

### **La préservation du patrimoine de pierre :**

#### **En France :**

- Le mémorial du quai Branly est en cours de réhabilitation (financement par le Ministère de la Défenses à hauteur de 350 K€) en vue de le rendre identifiable, solennel et pédagogique (sic). Ce site ne permet pas d'organiser des cérémonies d'envergure.
- Une convention tripartite DPMA/ONAC/VG/Souvenir Français est en cours de signature, visant à améliorer la préservation et la mise en valeur des tombes des combattants Morts pour la France (MPF).
- Des recherches ont été effectuées pour identifier et réhabiliter les lieux d'inhumation des harkis et de leurs enfants décédés dans les camps de transit ou dans les hameaux de forestage. Une sanctuarisation pourrait être envisagée à Saint-Maurice l'Ardoise (Gard).
- A la demande de la FNACA et du Souvenir Français, il est proposé de procéder à la recherche et à l'identification des tombes de MPF tombées en déshérence dans les cimetières communaux ou délaissées par les familles. Après réhabilitation, il est envisagé leur fleurissement en 2022.

**Nota :** Une réunion est programmée sur le sujet au MINDEF, le 13 Décembre 2021 sur le sujet (l'UNC sera présente). A l'issue, des orientations seront données aux fédérations et associations de l'UNC pour participer à ces recherches dans leurs communes, en particulier celles où le Souvenir Français et la FNACA sont absents. Une occasion de mettre notre association en avant, en se rapprochant des mairies et en faisant appel à la mémoire des plus anciens et au dynamisme des plus jeunes.

#### **En Algérie :**

- Un inventaire est en cours, mené par l'ONAC/VG, des sépultures perpétuelles de militaires (guerres mondiales/d'Algérie) et assimilées (inhumation avant 1914 : tombes de garnison) dans l'ensemble des cimetières français situés en territoire algérien,
- Dans la mesure du possible, les familles auront connaissance des résultats.

#### **Valoriser le travail de recherche historique :**

- La **base de données** relative aux militaires français portés **disparus en Algérie** sera disponible fin 2021 début 2022.

#### **Le Service Historique de la Défense (SHD) suit le dossier d'accessibilité aux archives et veille à mieux faire connaître ses activités.**

- Il signale l'existence – en ligne sur le site du SHD – d'une fiche d'aide à la recherche sur la guerre d'Algérie présentant un état général des fonds d'archives et une orientation en matière de recherches administratives.

#### **L'ONAC/VG a proposé que soit constitué un Groupe de Travail autour du thème de la collecte et de la préservation des archives associatives.**

- Une réunion est prévue au CDHA d'Aix en Provence, fin Novembre 2021.
- **Nota :** Des précisions sur cette activité seront communiquées dès que connues.

## **II) Des orientations :**

### **Transmission et sensibilisation des publics scolaires et du grand public à la mémoire de la guerre d'Algérie :**

- Un appel à projets pédagogiques interministériel – pour l'année scolaire 2021-2022 – a été lancé sur le thème "La guerre d'Algérie : une histoire militaire, des mémoires combattantes", il court jusqu'en juin 2022. Un de ces projets sera primé.
- Pour y participer, consulter le lien : <https://www.chemindememoire.gouv.fr/fr/appels-projets-pedagogiques-des-capsules-videos-pour-vous-guider>
- Dans le cadre du programme « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie (HMGA) », l'ONAC/VG - propose depuis 2016 - l'organisation, en liaison avec des enseignants formés à cet exercice, des rencontres dite "à quatre voix" : appelé du contingent, harki ou membre des formations supplétives, rapatrié, militant de l'indépendance algérienne, devant un public scolaire.

Nota : Non cités, les anciens militaires d'active ayant participé à la guerre d'Algérie ne sont pas - pour autant - exclus de ces rencontres !

Aussi, a-t-il été demandé aux associations, présentes à la réunion, de mobiliser leurs adhérents, afin d'identifier des témoins volontaires pour participer à ces rencontres et de proposer leurs noms aux services locaux de l'ONAC/VG.

En 2022, un effort spécifique sera fait dans les départements identifiés par le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) et sur le nombre d'enseignants formés qui sera augmenté de 15%.

Les départements concernés sont les : 01-19-21-25-26-28-30-34-38-57-59-60-67-68-69-75-77-78-80-82-86-87-90-91-92-93-94-95-971 (Guadeloupe).

Une mallette pédagogique HMGA\* a été réalisée en 2017.

\*Sa version réactualisée est en possession du CCACM, sous forme d'une clé USB dont le contenu sera communiqué à l'ensemble des fédérations dans la première quinzaine de Décembre.

**Nota :** En annexe du présent document, figurent des liens et références utiles pour contribuer à l'élaboration d'activités, animations, expositions, etc... sur le thème de la guerre d'Algérie. Elles viennent en complément de données déjà transmises aux fédérations par le CCACM.

Pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas les subtilités de l'informatique, faire appel aux plus jeunes n'est pas une honte mais plutôt une occasion- en les impliquant dans ces projets – de leur faire connaître - et de mieux connaître soi-même - cette page de notre Histoire nationale.

#### **Recensement des initiatives des associations :**

- Les associations présentes à la réunion ont été invitées à faire connaître leurs projets à la Direction des Patrimoines de la Mémoire et des Archives (DPMA) pour le 31 décembre (avec une actualisation possible courant 2022), ceci afin de permettre de faire un bilan global au niveau national.
- A cet effet, est joint - au présent document - un tableau Excel qui -une fois complété - est à faire parvenir à la DPMA : [dpma-cheminsdememoire.redac.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dpma-cheminsdememoire.redac.fct@intradef.gouv.fr) avec copie au CNACM : [toussaint.calcet@gmail.fr](mailto:toussaint.calcet@gmail.fr)

#### **En conclusion :**

Le 60° anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, qui se déroulera tout au long de l'année 2022, est l'occasion pour les anciens combattants d'AFN de témoigner sur la guerre d'Algérie qui a marqué leur jeunesse - durablement pour certains. Il en est de même pour les harkis, les rapatriés et leurs familles. Toute cette mémoire diverse, quelques fois mal vécue, ne doit pas se perdre et être transmise aux jeunes générations.

#### **L'UNC a une approche réaliste, assumée, décomplexée et constructive de l'Histoire de notre pays.**

Aussi, il est demandé à toutes les fédérations et associations de l'UNC de s'investir au mieux dans la célébration de ce 60° anniversaire, en fonction de leurs possibilités et de leurs moyens. Agissant ainsi, elles démontreront – s'il en est besoin - que l'UNC perpétue la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France et les valeurs qu'ils ont défendues.

Elles conforteront dans leur engagement nos jeunes servant actuellement sous les trois couleurs et - en étant visibles - les inciteront à rejoindre leurs rangs.

Jean François CALCET  
Président du CNACM.  
[toussaint.calcet@gmail.fr](mailto:toussaint.calcet@gmail.fr)

## Annexe I

### Liste des liens utiles (en complément de ceux déjà transmis par le CCACM et ceux présents sur le site UNC National/rubrique action civique.

Expositions et données sur la guerre d'Algérie :

- "Expériences combattantes, parole aux harkis" du SHD (disponible dans les représentations de l'ONAC/VG).  
<https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/en/node/140711>
- "Partir en Algérie", partir d'Algérie" de l'ECPAD ;  
<https://transfert.ecpad.fr/?s=download&token=cdef432e-901f-4993-afa1-3523ea6ead81>  
accompagnée d'un opus de la collection images en poche :  
[https://www.ecpad.fr/nosrealisations/images\\_-en\\_-poche-partit-en-algerie-part-dalgerie/](https://www.ecpad.fr/nosrealisations/images_-en_-poche-partit-en-algerie-part-dalgerie/)

"Parcours de harkis et de leurs familles (2014) et "la Guerre d'Algérie : histoire commune, mémoire partagée ?"(2016) de l'ONAC/VG. Témoignages et conseils pédagogiques (cf. clé USB citée supra).

D'autres données sont présentes sur la plateforme d'enseignement de défense Educ@def et le site "Chemins de mémoire" (pages Histoire et Mémoires Thématique "Guerre d'Algérie").

Sans oublier l'exposition élaborée de l'UNC sur la guerre d'Algérie ...